

Aperçu



Pensionnat indien Thunderchild, aussi connu sous le nom de pensionnat indien de Delmas, vers 1939. Les Œuvres Oblates de l'Ontario (Archives Deschâtelets)



Lors de l'incendie du pensionnat Thunderchild en 1948, John Tootoosis, ancien pensionnaire et chef cri renommé, persuade les membres de sa communauté que « c'est la meilleure occasion qui leur sera jamais donnée de faire pression pour obtenir, dans leur réserve, l'externat qu'ils souhaitent avoir depuis longtemps ». Il espère qu'un externat assurera « aux jeunes Autochtones une éducation adaptée à leurs besoins particuliers, conçue pour leur permettre de devenir des Canadiens autochtones à part entière, pleinement épanouis et faisant un apport à la société »¹. Le prêtre local l'accuse alors d'être un « suppôt de Satan » et menace de l'excommunier parce qu'il critique les pensionnats². J. P. B. Ostrander des Affaires indiennes note à l'époque que « Les Indiens des réserves de Poundmaker, de Meadow Lake et de Sweetgrass réclament tous des externats » et indique ne pas voir pourquoi ce type d'institution devrait encore leur être refusé. Malgré les demandes répétées des oblats pour obtenir une nouvelle école, le gouvernement décide au printemps de 1949 de ne pas reconstruire à Delmas³. « Beaucoup de ceux qui sont allés à Delmas étaient des membres de ma parenté à Meadow Lake, affirme Ray McCallum, et après l'incendie, ils ont été envoyés au pensionnat indien de Beauval⁴. » (Photo : Archives provinciales de la Saskatchewan, R-A7662) En savoir plus sur John Tootoosis

Scott, J. S. (2004). Residential Schools and Native Canadian Writers. In P. H. Marsden & G. V. Davis (Eds.), *Towards a Transcultural Future : Literature and Human Rights in a Post-Colonial World* (p. 237). New York, NY : Rodopi

² *They Came For the Children*, p. 50

³ *The History, Part 2: 1939 to 2000*, volume 1, p. 306 [TRADUCTION]

⁴ *Online Message Board*

PENSIONNAT INDIE

Le pensionnat indien Thunderchild, aussi connu sous le nom de pensionnat indien de Delmas ou école St. Henri et situé à Delmas à proximité de la réserve de Thunderchild dans le territoire visé par le Traité n° 6, a accueilli des élèves de 1901 à 1948. Fondé par le père Henri Delmas, il était tenu par les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée de l'Église catholique romaine. En janvier 1901, le chef Peyasiw-awasis, ou Thunderchild, écrit au nom de son peuple pour protester contre l'établissement d'une école catholique romaine dans la réserve. « Puisque la majorité des Indiens de la réserve sont protestants, explique-t-il, nous estimons qu'il n'y a aucune raison pour que [cette école] soit construite ici [...] La mission catholique romaine se trouve immédiatement à l'extérieur de la réserve, et nous ne voyons pas pourquoi [l'école] n'y serait pas située ». ¹ L'Église convient alors de bâtir l'école sur le terrain de sa mission.

Risques d'incendie. De nouvelles sorties de secours sont aménagées en 1936,² mais l'inspecteur Robinson signale l'année suivante qu'il ne s'en trouve aucune dans « un agrandissement récent, qui comprend un dortoir au deuxième étage et des logements pour le personnel au troisième étage ». ³ On remédie à l'omission à la suite de son rapport. En 1939, on répare que le câblage électrique qu'un autre rapport a indiqué être défectueux. ⁴ En 1940, R. A. Hoey recommande au gouvernement de fermer le pensionnat parce qu'il est « dans un état piteux ». ⁵ L'établissement est rasé par

¹ Indian Affairs RG10, Volume 6337, File 663-1, part 1, Chief Thunderchild's letter, Jan. 19, 1901 [TRADUCTION]. (Read about [Thunderchild's Day School](#): [Read letter](#))

² Indian Affairs RG10, Volume 6337, File 663-5, part 1, Minister of Mines and Resources to the Governor General in Council, Jan. 13, 1936.

³ Indian Affairs RG10, Volume 6337, File 663-5, part 3, Inspector Thos. Robertson Report, Oct. 27, 1937 [TRADUCTION].

⁴ Indian Affairs RG10, Volume 6337, File 663-5, part 1, Report of the Saskatchewan Power Commission, May 1, 1939.

⁵ CVR, *Pensionnats du Canada : L'histoire, partie 1, des origines à 1939*, volume 1, p. 518.

les flammes en 1948⁶ et n'est pas reconstruit. Plusieurs garçons font l'objet d'une enquête et deux sont soupçonnés d'avoir causé l'incendie, mais il n'y a pas assez de preuves pour obtenir une déclaration de culpabilité. Des garçons avaient apparemment menacé de mettre le feu au pensionnat plus tôt.⁷ Selon les déclarations d'un ancien élève, en 1993, « le feu a été allumé par quatre garçons qui ont averti tous les autres garçons. Les filles n'ont pas été avisées, car [leur] dortoir [était] de l'autre côté et elles avaient donc amplement le temps de sortir ».⁸

Inscriptions. Les inscriptions posent un problème au cours des premières années d'existence du pensionnat. L'établissement est limité à 15 élèves, bien qu'il estime avoir reçu la promesse de pouvoir en accueillir 25. Ses demandes répétées en vue d'augmenter le nombre d'élèves subventionnés sont systématiquement rejetées. En 1904, à la suite d'une demande de financement supplémentaire pour aider à payer les bâtiments construits par l'Église pour ouvrir le pensionnat, Martin Benson écrit : « En premier lieu, il n'y a jamais eu une seule bonne raison de créer cette école dont la construction a commencé à l'encontre des souhaits exprimés par le Ministère. » En 1911, le pensionnat a droit à 20 élèves subventionnés, et la direction demande à porter ce nombre à 30. Le sous-ministre Mclean lui répond toutefois que « 42 enfants fréquentent l'école, 20 Indiens et 22 autres, » et que, pour voir son contingent accru de 10 élèves, la direction doit renvoyer 10 des enfants non subventionnés (Métis).⁹ Il écrit en 1912 : « Il n'y a maintenant que des enfants indiens dans les salles de classe ».

⁶ Indian Affairs RG10, Volume 6337, File 663-5, part 3, Telegram to Indian Affairs, Jan. 14, 1948 (all pupils safely evacuated).

⁷ Indian Affairs RG10, Vol 6337, File 663-5, part 3, RCMP report, February 16, 1948.

⁸ CVR, *Pensionnats du Canada : L'histoire, partie 2, de 1939 à 2000*, volume 1, p. 359.

⁹ Indian Affairs. School Files. RG10, Volume 6337, File 663-1, part 1. Mclean to Indian Agent Day, June 7, 1911 [TRADUCTION].

En 1923, un agrandissement porte la capacité d'hébergement à 100 élèves. L'année suivante, un rapport de l'agent des Indiens, un dénommé Macdonald, indique que l'effectif de l'école était jusque-là constitué d'un mélange de Blancs et d'Autochtones (dont certains étaient des Métis). Les élèves blancs étaient hébergés dans l'aile sud, mais le nouveau directeur, le père J. Portier, les a renvoyés pour faire de la place aux élèves des Premières Nations.¹⁰

Manque de formation en agriculture. À compter de 1923, le gouvernement (D. C. Scott et W. Graham en particulier) fait beaucoup de pression sur la direction du pensionnat pour que les garçons plus âgés soient formés à l'agriculture. Toutefois, l'école n'a pas de matériel aratoire ni assez de terrain. Les sœurs, qui sont à toutes fins pratiques responsables de son fonctionnement, ne sont pas d'accord pour qu'on y enseigne l'agriculture pour diverses raisons, qu'elles énoncent dans une lettre à Duncan Scott. Lorsque le directeur Angin rentre d'un congé en France, il rapporte que ses supérieurs lui ont dit de ne pas faire suite.

Décès d'élèves. Le pensionnat Thunderchild a une histoire sombre. Il était surpeuplé, et les élèves y ont souffert de maladies de toutes sortes — typhoïde, péritonite, scarlatine, tuberculose, jaunisse et pneumonie entre autres —, beaucoup en mourant même. Des enquêtes sur les décès qui y sont survenus ont été entreprises en 1990 après la parution d'un article dans lequel un ancien surintendant de l'éducation pour le ministère des Affaires indiennes avait dénoncé des incidents de châtiments excessifs et de sévices, dont le cas d'un garçon, Robert Lonesinger, qui aurait été battu à mort par un ¹⁰ Indian Affairs. School Files. RG10, Volume 6337, File 663-1, part 1. Indian Agent Macdonald Report, Dec. 17, 1924



Photo : Thunderchild, vers 1939. Les Œuvres Oblates de l'Ontario (Archives Deschâtelets). Au pensionnat de Delmas, les élèves apprenaient « l'anglais de religieuses qui venaient du Québec et ne parlaient que le français. [...] Ils étaient punis lorsqu'ils parlaient en cri et étaient aussi lorsqu'ils faisaient des erreurs en anglais. Pour éviter ce genre de situation, ils adoptaient deux moyens de défense : ils baissaient les yeux et ne disaient rien ou ils apprenaient à se servir de la langue des signes autochtone afin de pouvoir communiquer entre eux. » Source : L. Jaine, éd., *Residential Schools : The Stolen Years, Saskatoon (Sask.)*, Extension University Press, Université de la Saskatchewan, 1993, p. 75-76. [TRADUCTION]



Delmas, vers 1939. Les Œuvres Oblates de l'Ontario (Archives Deschâtelets).

Theresa (Bear) Sapp, 77 ans, survivante du pensionnat indien Thunderchild à Delmas, a eu des problèmes après avoir quitté le pensionnat. « Je buvais beaucoup, dit-elle. Ils nous coupaient les cheveux; quand nous parlions en cri, ils pouvaient tout aussi bien nous mettre dans la bouche quelque chose qui brûlait que nous frapper pour essayer de tuer notre esprit culturel... C'était une vie dure, une vie horrible. » Source : *CBC News – Indigenous*, reportage de Crystal Green, 26 mars 2014

Les élèves de l'école catholique Bishop Smith de Pembroke en Ontario ont commémoré les enfants qui sont morts au Pensionnat indien Thunderchild



Les élèves de l'école élémentaire St. Luke's à Saskatoon ont commémoré les enfants qui ont fréquenté le Pensionnat indien Thunderchild.

Autres récits concernant
Thunderchild

EN THUNDERCHILD

membre du personnel. Une enquête sur le décès de ce garçon a abouti à la conclusion qu'il était mort d'une pneumonie. Cependant, nombreux étaient ceux qui croyaient qu'elle n'avait pas été menée correctement. Le père Gaston Montmigny, un archiviste oblat, a déclaré qu'un agent de la GRC avait qualifié les allégations faites dans ce cas de ridicules.¹¹ Le pensionnat affichait des taux de mortalité élevés : 10 p. 100 des élèves y sont décédés en 1908, 15 p. 100 en 1928 et 7 p. 100 en 1931. « Les taux de mortalité étaient jusqu'à cinq fois supérieurs que [sic] dans le cas des élèves non autochtones qui fréquentaient les écoles provinciales. L'on ne parlait pas des décès. Le plus souvent, l'enfant disparaissait, simplement, et on interdisait aux autres enfants de poser des questions. Cela pouvait prendre des mois avant d'en informer les parents, qui souvent l'apprenaient lorsque l'enfant ne revenait pas de l'école au moment prévu.¹² » D'après les récits de survivants, il n'était pas rare qu'on inhumait les enfants décédés dans une fosse commune sur le bord de la rivière Saskatchewan Nord, et les ossements d'autres élèves ont été mis au jour lors de travaux d'excavation dans la ville même.¹³

Incitatif financier et coercition pour résoudre le problème des fugueurs. En 1930, le directeur N. C. D. Dubois, « s'oppose à la directive selon laquelle les directeurs d'école "ne doivent pas accorder de congé annuel aux enfants qui ont dû être ramenés sous escorte à la fin des dernières vacances". Il déclare : "Pour garder un tel groupe de tristes délinquants à l'école pendant les vacances, comme des prisonniers, il faudrait que le personnel assure une surveillance spéciale et

¹¹ Kruzenga, L. (2007, April 12). Media Clips : « An unfinished business : Records and accounts of deaths must be made, say survivors »

¹² *Needs and Expectations for Redress of Victims of Abuse, Sage Research Redress*, p. 40 [TRADUCTION].

¹³ Kruzenga, L. (2007, April 12) Media Clips : « An unfinished business : Records and accounts of deaths must be made, say survivors »

continue, car ils s'enfuiraient à la toute première occasion. Imaginez les problèmes qu'une telle tâche occasionnerait pour le directeur et les enseignants." » Cet automne-là, dix-neuf élèves ne rentrent pas au pensionnat après les vacances. Dubois s'efforce de persuader leurs parents de la valeur d'un enseignement scolaire, mais sans résultat. « [Il] est impossible, écrit-il, de les convaincre de la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école et des grands avantages qu'ils en retirent. » Malgré cela, il ne croit « "ni juste ni possible" de forcer ces élèves à demeurer à l'école pendant l'été suivant, s'il peut les persuader de revenir à l'école ». ¹⁴ En 1931, M^{me} John Chakita (aussi écrit Tchakta) retire sa fille, Mary, du pensionnat parce qu'elle la juge en mauvais état de santé. L'agent des Indiens, S. L. Macdonald, ordonne alors au directeur de prendre des mesures pour que celle-ci y soit ramenée; puis, « les efforts du directeur ayant été vains, [il] obtient une citation à comparaître ordonnant à la mère de retourner sa fille au pensionnat ». En 1932, il envoie une lettre à un membre de la bande Moosomin lui intimant de renvoyer son fils à l'école. « Veuillez voir à ce que votre garçon soit retourné immédiatement au pensionnat, lui écrit-il, faute de quoi, s'il s'avère nécessaire de faire appel aux services de la police, vous serez tenu responsable et devrez assumer les dépenses découlant de cette mesure. ¹⁵ » En février 1935, le directeur J. H. O. Allard, « offre aux parents entre 1 \$ et 3 \$ afin de compenser ce qu'il en coûte pour envoyer leurs enfants à l'école. En août, il fait la déclaration suivante : "Il n'est plus nécessaire d'amadouer nos Sauvages en leur remettant les trois dollars promis pour qu'ils viennent à l'école. À la même époque l'an dernier, nous avions 12 inscriptions. Cette année, nous en avons 60,

¹⁴ CVR, *Pensionnats du Canada : L'histoire, partie 1, des origines à 1939*, volume 1, p. 680.

¹⁵ *Ibid.*, p. 319.

incluant cinq nouvelles recrues." » L'efficacité des incitatifs financiers comme instruments de recrutement d'élèves « témoigne de la pauvreté généralisée chez les peuples autochtones, une condition qui résultait en grande partie du non-respect, par le gouvernement fédéral, de ces [sic] engagements qui étaient censés avoir force de loi en vertu des traités ». ¹⁶ « En octobre 1937, la police visite la réserve de Poundmaker au nom du pensionnat et indique aux parents des sept enfants qui n'ont pas été retournés au pensionnat [...] de les y envoyer. Dans les cinq jours suivants, tous les enfants sont de retour au pensionnat. ¹⁷ » La même année, un père retire deux de ses enfants du pensionnat « à la suite d'un incident où, à son dire, la mère supérieure les a frappés au visage devant lui ». ¹⁸

Évaluation positive de l'enseignement.

« En 1924, l'inspecteur W. M. Veazey rend une évaluation très positive de l'école [...] Il estime les trois professeurs "énergiques et persévérants", les enfants, "habiles à reconnaître les mots", l'école "superbement équipée" et, s'il subsiste "quelques difficultés à enseigner l'anglais jusqu'à la perfection", il considère que "l'enseignement pratique est excellent". » En 1926, « un autre inspecteur [...] affirme ne pas "voir comment le travail pourrait être mieux fait; tout le personnel mérite notre admiration" ». En 1936, « une autre inspection brosse un portrait tout aussi flatteur : les salles sont lumineuses et aérées, les professeurs font preuve d'une saine autorité et les élèves sont sages, réfléchis et avides de réussir » ¹⁹.

¹⁶ *Ibid.*, p. 316.

¹⁷ *Ibid.*, p. 319.

¹⁸ NCTR school summary, p. 8 [TRADUCTION].

¹⁹ CVR, *Pensionnats du Canada : L'histoire, partie 1, des origines à 1939*, volume 1, p. 359.